



**Conseil Economique
et Social**

Distr.
GENERALE

E/CN.4/1989/6
21 janvier 1989

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME
Quarante-cinquième session

Point 4 de l'ordre du jour provisoire

QUESTION DE LA VIOLATION DES DROITS DE L'HOMME DANS LES
TERRITOIRES ARABES OCCUPES, Y COMPRIS LA PALESTINE

Note du Secrétaire général

1. Au paragraphe 15 de sa résolution 1988/1 A, la Commission des droits de l'homme a prié le Secrétaire général de lui fournir tous les rapports de l'Organisation des Nations Unies traitant de la situation de la population des territoires arabes occupés, qui paraîtraient entre ses sessions.
2. Le Secrétaire général appelle en conséquence l'attention de la Commission sur les rapports de l'Organisation des Nations Unies énumérés ci-après, qui ont été publiés depuis la clôture de sa quarante-quatrième session, le 11 mars 1988. Tous les rapports publiés après la rédaction de la présente note feront l'objet d'un additif.

A/43/3	Rapport du Conseil économique et social pour l'année 1988, chapitre III, section G - Souveraineté permanente sur les ressources nationales dans les territoires palestiniens et autres territoires arabes occupés
A/43/35	Rapport du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien
A/43/272-S/19719	Rapport du Secrétaire général sur la convocation d'une conférence internationale de la paix sur le Moyen-Orient, établi en application de la résolution 42/66 D de l'Assemblée générale
A/43/367-E/1988/82 et Corr.1 et 2	Rapport du Secrétaire général sur l'assistance au peuple palestinien, établi en application de la résolution 42/166 de l'Assemblée générale

- A/43/557 Rapport du Secrétaire général établi en application de la résolution 42/160 A de l'Assemblée générale - Rapport du Comité spécial chargé d'enquêter sur les pratiques israéliennes affectant les droits de l'homme de la population des territoires occupés
- A/43/558 et Add.1 Rapport du Secrétaire général établi en application de la résolution 42/160 E de l'Assemblée générale - Rapport du Comité spécial chargé d'enquêter sur les pratiques israéliennes affectant les droits de l'homme de la population des territoires occupés
- A/43/559 Rapport du Secrétaire général établi en application de la résolution 42/160 F de l'Assemblée générale - Rapport du Comité spécial chargé d'enquêter sur les pratiques israéliennes affectant les droits de l'homme de la population des territoires occupés
- A/43/560 Rapport du Secrétaire général établi en application de la résolution 42/160 G de l'Assemblée générale - Rapport du Comité spécial chargé d'enquêter sur les pratiques israéliennes affectant les droits de l'homme de la population des territoires occupés
- A/43/608 Rapport du Secrétaire général établi en application de la résolution 42/160 B de l'Assemblée générale - Rapport du Comité spécial chargé d'enquêter sur les pratiques israéliennes affectant les droits de l'homme de la population des territoires occupés
- A/43/609 Rapport du Secrétaire général établi en application de la résolution 42/160 C de l'Assemblée générale - Rapport du Comité spécial chargé d'enquêter sur les pratiques israéliennes affectant les droits de l'homme de la population des territoires occupés
- A/43/636 Rapport du Secrétaire général établi en application de la résolution 42/160 D de l'Assemblée générale - Rapport du Comité spécial chargé d'enquêter sur les pratiques israéliennes affectant les droits de l'homme de la population des territoires occupés
- A/43/683 et Add.1 Rapport du Secrétaire général sur la situation au Moyen-Orient, établi en application de la résolution 42/209 A-D de l'Assemblée générale

- A/43/691-S/20219 Rapport du Secrétaire général sur la convocation d'une conférence internationale de la paix sur le Moyen-Orient, établi en application de la résolution 42/209 A
- A/43/694 Note du Secrétaire général transmettant, en application de la résolution 42/160 D de l'Assemblée générale, le Rapport du Comité spécial chargé d'enquêter sur les pratiques israéliennes affectant les droits de l'homme de la population des territoires occupés
- A/43/806 Rapport du Secrétaire général établi en application de la résolution 43/21 de l'Assemblée générale - Rapport du Comité spécial chargé d'enquêter sur les pratiques israéliennes affectant les droits de l'homme de la population des territoires occupés
- A/43/867-S/20294 Rapport du Secrétaire général sur la situation au Moyen-Orient, établi en application de la résolution 42/209 B de l'Assemblée générale
